

École de Champagné Saint Hilaire

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école - 9 novembre 2021 -

Ordre du jour :

- Rentrée 2021 (effectifs, répartitions, personnel de l'école)
- Règlement intérieur et PPMS (plan particulier de mise en sureté) : approbation ou modification
- Phase 2 des travaux : côté élémentaire
- Rythmes scolaires
- Projets de l'école pour l'année

Secrétaire de séance : Céline BARDET

⇒ Présents : Mr Bosseboeuf (Maire), Mme Sorton (Adjoint chargé des affaires scolaires)
Mme Guignard (Déléguée départementale de l'Education Nationale)
Mmes Glize, Chambard, Bardet, (enseignantes)
Mmes Gaultier, Berjji, Bonnin, (parents d'élève)

⇒ Excusées : Mme Castel (Inspectrice de circonscription de l'Education Nationale) ; Mmes Souil et Ranger (parents d'élève) ; Mme Chaigneau (enseignante)

1) RENTRÉE 2021

Effectifs : 11 PS ; 11 MS ; 12 GS ; 11 CP ; 7 CE1 ; 15 CE2 ; 14 CM1 ; 11 CM2.

➔ Classe 1 : PS /MS **22 élèves** Céline BARDET et Marion LEROY (le jeudi et un mercredi sur 4).

➔ Classe 2 : GS /CP **23 élèves** Magalie CHAIGNEAU.

➔ Classe 3 : CE1/CE2 : **22 élèves** Catherine GLIZE (dont 1 inclusion ITEP)

➔ Classe 4 : CM1/CM2 **25 élèves** Sandrine CHAMBARD (dont 5 inclusions ITEP)

Total : **92 enfants**. Les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'année 2020-2021.

↳ Personnel périscolaire:

- Béatrice VACHER: responsable de la cantine, animatrice des TAP (bricolage).
- Marie SAULNIER: ATSEM en PS/MS ; garderie du matin et une partie du soir ; entretien de la classe
- Stella TRILLAUD: aide en GS/CP de 10h30/12h00. Elle surveille la récréation du midi, sert les repas à la cantine puis fait la garderie du soir.
- Marylène CAVEL: aide à la cantine et au service, fait la garderie du car et entretient des locaux.
- Marie GUICHARD : directrice des TAP.
- animateurs TAP de Mille Bulles : Florian Lefort (sport)

↳ Accueil d'un contrat civique, recrutée par le rectorat depuis le 8 novembre. Il s'agit de Loïpé Demont-Faucon, contrat de 30 heures/semaine. Missions : aide dans la classe de GS/CP hors temps de présence d'ATSEM, aide à la direction, accompagnement de groupes d'élèves pour les emprunts à la bibliothèque, gestion de la BCD (couvrir les nouveaux livres et les enregistrer), aide dans la classe de PS/MS en fin de matinée ; accompagnement des sorties scolaires.

2) REGLEMENT INTERIEUR et PPMS

Les membres présents ne souhaitent pas apporter de modifications. Le règlement intérieur et le Plan Particulier de Mise en Sureté sont validés.

Point sur les exercices d'évacuation : Comme par le passé, des exercices de sécurité ont eu lieu avant les vacances de Toussaint. Enseignants, enfants et parents étaient informés. Ces exercices se sont déroulés dans un climat calme et serein.

Un nouveau système d'alerte, a été installé dans le bâtiment de la maternelle lors des travaux. Ces exercices ont permis de le tester. Le bâtiment élémentaire sera également équipé lors des travaux.

3) TRAVAUX dans le bâtiment ELEMENTAIRE

Des travaux importants seront réalisés dans le bâtiment des élémentaires (3 classes + couloir) : isolation thermique (fenêtres changées), isolation phonique (murs isolés), plafonds baissés, peinture, sol et installation de placards.

Planning : dossiers terminés fin novembre, appels d'offre lancés mi-décembre pour un retour fin janvier. Il est envisagé de déménager pendant les vacances d'hiver afin que les travaux débutent au retour des vacances.

Déménagement des 2 classes : une classe sera installée dans la garderie, mais l'autre classe ?

Plusieurs pistes sont évoquées :

- ✓ Mme Bardet propose d'utiliser la salle Flessel (salle périscolaire en face du city) mais celle-ci est occupée le jeudi matin par le LAEP (lieu d'accueil parents enfants).
- ✓ Mr Bosseboeuf informe que la location d'un algeco serait trop onéreuse.
- ✓ Mr Bosseboeuf évoque la possibilité de délocaliser une classe. Mmes Glize et Chambard démontrent les difficultés qu'engendrerait cette solution.

Monsieur le Maire fera part de sa décision en décembre.

Travaux divers école :

Des travaux d'aménagements ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint. Mme Bardet remercie la municipalité.

- ✓ Réparer le digicode du portillon qui ne fonctionne plus de l'extérieur
- ✓ Mettre des graviers dans le chemin qui mène à l'entrée de la maternelle, accès boueux voire glissant.
- ✓ Achat de 4 bancs pour assoir les PS/MS dans le couloir avant les sorties. Demande effectuée au conseil d'école de juin dernier.
- ✓ Installer un support pour le vidéoprojecteur dans la classe de GS/CP.
- ✓ Installer un affichage indiquant l'entrée de l'école.

4) RYTHMES SCOLAIRES

Sujet mis à l'ordre du jour par la mairie.

Mr le Maire précise que Champagné est la seule école du canton à être à 4,5 jours. Ce rythme engendre, pour la mairie, des problèmes de maintenance et d'organisation. D'un point de vue financier, cela serait équivalent mais la baisse du nombre d'enfants à l'école entraîne la baisse des subventions donc un coût supérieur pour la commune à l'avenir.

Le passage à 4 jours entraînerait l'arrêt des TAP (baisse importante des inscriptions). Mr Bosseboeuf présente un dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) proposé par le centre social d'animation de Mille bulles.

La semaine dernière le conseil municipal a voté le passage à 4 jours.

Les membres du conseil d'école doivent donner un avis. Après de longs échanges évoquant les avantages et inconvénients de chaque rythme, Mme Bardet propose de voter.

Vote pour le passage à 4 jours : 4

Vote contre le passage à 4 jours : 2

Abstentions : 2

L'avis du conseil d'école est donc favorable au passage à 4 jours. La mairie doit procéder à une demande auprès l'inspection académique. La mise en place de ce nouveau rythme se fera en septembre 2022. Les horaires de l'école seraient 8h45/12h00 et 13H30/16H15.

5) PROJETS DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE

1^{ère} période : participation de l'école à la semaine du gout, à la course ELA et à Halloween en partenariat avec l'APE.

Pour les prochaines périodes :

- **Semaine allemande** en novembre en partenariat avec la mairie.
- Projet **musique** avec la Cendille pour 2 classes: CE1/CE2, CM1/CM2. Thème : percussions corporelles et danses traditionnelles.
- Adhésion à l'**USEP** pour chaque élève. Le passage du protocole sanitaire au niveau 2 depuis le retour des vacances d'automne complique les rencontres. P'tit tour pour les CE et les CM en fin d'année.

- Projet école et **cinéma** pour toutes les classes: 3 films par an au cinéma de Gençay.
- Participation à la **semaine de la maternelle** pour les PS/MS en avril.

Mme Sorton rappelle la manifestation des illuminations et du téléthon organisée par la mairie: début le vendredi 3 décembre à partir de 19h00 (les enfants du périscolaire présenteront des chants) et le samedi 4 décembre.

Date du prochain conseil d'école : Jeudi 3 mars 2022 à 18h00



La directrice de l'école,
Céline Bardet